

## L'« entreprise citoyenne » en Chine

Réalités et débats

Gilles Guiheux

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/514>

DOI : 10.4000/transcontinentales.514

ISBN : 978-2-8218-1112-6

ISSN : 1775-397X

### Éditeur

Editions de la maison des sciences de l'homme

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2006

Pagination : 15-29

ISBN : 978-2-200-92170-5

ISSN : 1950-1684

### Référence électronique

Gilles Guiheux, « L'« entreprise citoyenne » en Chine », *Transcontinentales* [En ligne], 3 | 2006, document 2, mis en ligne le 12 octobre 2011, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/transcontinentales/514> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.514>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# L'« entreprise citoyenne » en Chine

Réalités et débats

Gilles Guiheux

---

- 1 Dans la Chine maoïste, l'activité économique est pour majeure partie contrôlée et gérée par l'État, qu'il s'agisse du gouvernement central ou local, provincial, municipal ou villageois. Dans le cadre du plan, les administrations sectorielles allouent les ressources et organisent la circulation des produits. Mais les entreprises publiques ne se contentent pas de remplir des fonctions économiques ; elles jouent également un rôle social, politique et administratif. En charge du bien-être de leurs employés de la naissance jusqu'à la tombe, elles distribuent les coupons de rationnement, logent, soignent, versent les retraites, éduquent les enfants et leur assurent un emploi. C'est aussi l'unité de travail qui est en charge de l'enregistrement administratif des ménages, de la mise en œuvre du planning familial ou encore de la mobilisation populaire derrière les mots d'ordre du Parti.
- 2 Avec les réformes, la raison économique l'emporte et l'entreprise devient une pure entité économique dont l'objectif unique est de dégager du profit. Elle abandonne ses fonctions sociales et administratives qui relèvent dès lors soit du marché, soit de dispositifs publics. C'est aux salariés eux-mêmes de se loger, devenant propriétaires ou locataires. Des systèmes de protection sociale sont mis en place par les administrations municipales ou provinciales. La classe ouvrière chinoise perd ses privilèges. Au temps de l'économie planifiée, non seulement ses revenus étaient stables et assurés, mais elle était au cœur du projet politique du Parti communiste, avant-garde du prolétariat. Au temps des réformes, la population ouvrière est la principale victime des restructurations tandis que de nouveaux groupes sociaux émergent : les employés de rang intermédiaire, les professions libérales ou les entrepreneurs indépendants. Et c'est désormais sur eux que compte le Parti communiste pour asseoir son pouvoir. Le développement rapide d'un secteur économique privé, contrôlé par des capitaux chinois ou étrangers, ne fait que renforcer cette évolution qui -marginalise la population ouvrière. En outre, la concurrence très vive entre producteurs constitue un autre facteur défavorable aux intérêts des salariés. La compétition est aussi féroce entre les territoires, soucieux d'accueillir les investisseurs, chinois ou étrangers, et

beaucoup moins de faire respecter la législation en vigueur qu'il s'agisse du droit du travail ou de la protection de l'environnement. L'ensemble de ces éléments explique les mauvaises conditions faites à la main-d'œuvre chinoise – en termes de salaire, de conditions de travail, d'indemnisation en cas d'accident ou de chômage, etc. –, comme l'importance des dégradations de l'environnement naturel.

- 3 Depuis quelques années, le coût social et environnemental de la croissance économique rapide qu'a connue le pays depuis vingt ans fait désormais débat. C'est en particulier le cas depuis que Hu Jintao et Wen Jiabao ont succédé à Jiang Zemin et Zhu Rongji, à la tête du Parti et de l'État. Au sommet du pouvoir, un consensus se dégage pour considérer que si la croissance économique est toujours indispensable, elle doit être d'une part durable et d'autre part mise au service d'une meilleure répartition des richesses<sup>1</sup>. C'est le sens du slogan des autorités qui entendent construire une « société harmonieuse » (*hexie shehui*). Tel est en particulier le mot d'ordre du 11-<sup>e</sup> « programme » quinquennal d'action (qui s'est substitué au « plan ») discuté lors du cinquième plénum du XVI<sup>e</sup> Comité central en octobre 2005, entériné par l'Assemblée populaire au printemps 2006. La presse chinoise évoque alors un véritable tournant dans la construction d'une économie de marché « juste, équitable, ordonnée » dans la perspective d'une « prospérité partagée ».
- 4 C'est dans le double contexte de la dégradation de la situation sociale et environnementale d'une part, et des nouvelles priorités affichées par le pouvoir central d'autre part, que cette contribution voudrait revenir sur les rapports entre entreprises et société dans la Chine contemporaine. Si les premières sont désormais tout entières vouées à la recherche du profit, des voix s'élèvent pour réclamer qu'elles assument également un certain nombre de fonctions au service de l'intérêt général. Des forums rassemblent des dirigeants d'entreprises pour discuter du principe de la « responsabilité sociale des entreprises » (*qiye shehui zeren*) ; des enquêtes révèlent les sommes croissantes qu'elles consacrent à des activités caritatives. Plusieurs facteurs, externes et internes, expliquent l'émergence de ce débat. Reste qu'il est bien difficile de mesurer son impact et dans quelle mesure les entreprises modifient effectivement leurs pratiques. Enfin, de nombreux éléments constituent des freins structurels à la prise en compte par les entreprises d'objectifs sociaux ou environnementaux.

## Vers des entreprises « citoyennes »

- 5 Des facteurs externes et internes expliquent l'émergence en Chine d'un débat sur les rapports que les entreprises doivent entretenir avec la société dans son ensemble. Si tout le monde s'accorde à considérer qu'elles doivent donner la priorité à leur prospérité et à leur développement, des voix réclament qu'elles contribuent davantage à l'intérêt général.

## La Chine dans l'économie mondiale

- 6 La responsabilité sociale de l'entreprise, entendue comme l'impératif d'intégrer volontairement des préoccupations sociales et écologiques dans les pratiques - d'affaires, est un concept d'origine anglo-saxonne lié aux transformations récentes du capitalisme : la montée de la gouvernance d'entreprise et le rôle croissant des actionnaires et des « partenaires » de cette dernière (syndicats, organisations non

gouvernementales, etc.). Du fait des efforts de construction de normes que les firmes multinationales sont invitées à respecter, la responsabilité sociale de l'entreprise est devenue un thème récurrent dans les réflexions sur la régulation de la mondialisation et un enjeu des relations internationales. L'intégration massive et rapide de la Chine à l'économie mondiale au cours des vingt dernières années a contribué à y diffuser ce principe.

- 7 De nombreuses entreprises étrangères sont venues s'installer sur le continent chinois pour profiter des coûts modiques de la main-d'œuvre, mais aussi de la faiblesse de l'encadrement réglementaire ou législatif en termes de conditions de travail ou de pollution. C'est particulièrement le cas des industries de main-d'œuvre venues d'Asie durant la décennie 1980. Les producteurs taiwanais ou coréens ont délocalisé en Chine des sites industriels qui n'étaient plus compétitifs sur le marché international face à la montée des coûts à Taiwan ou en Corée. Mais ce qui est vrai pour de petites ou moyennes entreprises, travaillant dans des secteurs peu capitalistiques et tournées essentiellement vers les marchés internationaux, l'est moins de grandes multinationales venues en Chine pour produire des biens ou des services à destination du marché chinois. De grandes entreprises, comme IBM ou Microsoft, introduisent en Chine des pratiques en termes de gestion des hommes comme de la production qui sont standardisées à l'échelle internationale. L'arrivée de firmes multinationales durant la décennie 1990 a donc été un premier facteur de diffusion du principe et des pratiques de la responsabilité sociale des entreprises.
- 8 L'entrée de la Chine dans le commerce mondial s'est aussi faite par le biais des commandes de donneurs d'ordre américains, européens ou japonais aux entreprises chinoises. Sous la pression d'associations de consommateurs et d'actionnaires des pays riches, les clients ont imposé à leurs fournisseurs chinois de respecter un minimum de normes, en particulier en matière de conditions de travail et de rémunération<sup>2</sup>. Lorsque Nike constate par exemple que des salaires dus n'ont pas été versés, elle oblige ses partenaires à verser les arriérés de rémunération<sup>3</sup>.
- 9 Enfin, l'internationalisation des plus grandes entreprises chinoises les incite à intégrer des principes de responsabilité sociale. Celles qui vendent sous leur propre marque, qui investissent à l'étranger, ou qui lèvent des fonds sur les marchés boursiers américains ou européens, sont contraintes d'intégrer un discours sur leur responsabilité sociale pour séduire les consommateurs et les investisseurs.
- 10 Lors d'une récente conférence, un vice-ministre du Commerce reconnaît d'ailleurs que l'entrée de la Chine dans l'économie mondiale oblige ses entreprises à se mettre au diapason du reste du monde : « L'avancée continue de la mondialisation de l'économie, la croissance, l'augmentation de la production, des échanges et de la fusion des cultures, font que les valeurs traditionnelles des entreprises sont en train de changer. Il faut désormais porter attention aux ressources naturelles, à l'environnement, aux droits des travailleurs, à l'éthique des affaires. [...] C'est une tendance mondiale<sup>4</sup>. » Selon lui, les entreprises chinoises sont en train de passer de la seule poursuite de gains financiers à l'exercice de leur responsabilité sociale car, « ce que montre l'expérience étrangère, c'est que pour les entreprises qui se soucient d'égalité sociale, d'environnement et qui poursuivent leur responsabilité sociale, à long terme, ces investissements rapportent<sup>5</sup> ».

## Un mode de développement non durable

- 11 L'émergence d'un débat sur la responsabilité sociale des entreprises ne tient pas seulement à des pressions venues de l'extérieur, elle est aussi la conséquence de la prise de conscience des risques associés au modèle de croissance suivi depuis vingt ans. Fondé sur une consommation extensive des facteurs de production – travail, capital et ressource foncière –, ce modèle est selon de nombreux avis convergents une menace pour les équilibres naturels et sociaux.
- 12 La presse, se faisant le relais des administrations centrales, évoque désormais régulièrement la dégradation de l'environnement naturel. Des informations alarmantes sont publiées et commentées. Ainsi, en novembre 2005, Zhang Lijun, vice-président de l'administration en charge de la protection de l'environnement (la SEPA <sup>6</sup>), reconnaît le défi que représente la pollution ; alors que les plus grandes villes de Chine figurent déjà parmi les plus polluées au monde, il indique que si les tendances actuelles de consommation d'électricité et d'usage de l'automobile se poursuivent, le niveau de pollution pourrait être multiplié par quatre au cours des quinze prochaines années. Au printemps 2006, un Livre blanc sur l'environnement souligne le conflit de plus en plus aigu entre les deux impératifs du développement économique et de la préservation de l'environnement. Le texte contient un certain nombre de chiffres inquiétants : 60 % des systèmes écologiques du pays sont considérés comme fragiles, 40 % des zones humides sont protégées mais se réduisent sous l'effet du développement de l'activité industrielle, 90 % d'entre elles sont menacées de disparition. Il dresse des perspectives peu encourageantes pour les années à venir. « La pollution de l'eau et des sols est sérieuse ; la pollution causée par les déchets solides et les émissions de véhicules à moteur s'accroît [...]. L'insuffisance de ressources, une écologie fragile et le manque de moyens pour protéger l'environnement deviennent des problèmes critiques susceptibles de freiner le développement » est-il écrit en conclusion <sup>7</sup>. La situation critique de l'environnement est donc désormais un sujet sur lequel les administrations, à tout le moins au niveau central, communiquent. La presse n'est pas en reste. La revue *Caijing*, par exemple, consacre le principal dossier de son numéro en date du 3 avril 2006 à la pollution chronique du lac Baiyangdian (province septentrionale du Hebei) ; sur la couverture de l'hebdomadaire figure un poisson mort flottant à la surface de l'eau.
- 13 La croissance chinoise met non seulement en danger les équilibres naturels, mais également la santé publique et plus largement les équilibres sociaux. La sécurité au travail n'est désormais plus un sujet tabou. Au cours de l'année 2003, plus de 120 000 personnes seraient décédées sur leur lieu de travail ; et la presse relate chaque semaine, avec plus ou moins de détails, les accidents qui ont lieu dans les mines, première cause de ces décès. Plusieurs autres épisodes ont récemment été rapportés par le menu. C'est par exemple l'accident industriel survenu à Chongqing en décembre 2003. Une fuite de gaz se produit sur un site de forage opéré par une filiale de la China National Petroleum Corporation (PetroChina) ; plus de 200 personnes meurent, 9 000 font l'objet de soin et plus de 40 000 sont déplacées. L'événement est qualifié par la presse de « plus important accident industriel de l'histoire de la République populaire ». Une enquête est diligentée. Elle conclut que la cause principale du drame tient à la négligence des personnels. Des salariés de la filiale de PetroChina mise en cause sont arrêtés, mais ces arrestations ne marquent pas la fin du débat sur la

nécessité pour les plus hauts responsables de l'entreprise d'assumer la responsabilité de l'accident. Une déclaration du président de PetroChina, M. Ma Fucai, signalant début janvier 2004 que la démission d'un vice-directeur général de l'entreprise n'avait aucun rapport avec l'accident, suscite des commentaires amers <sup>8</sup>.

- 14 Plus récemment, les déclarations d'un autre dirigeant d'entreprise ont suscité un tollé. En février 2006, un promoteur immobilier pékinois, Ren Zhiqiang, déclare à la tribune d'une conférence qu'il n'y a pas de raison de s'étonner de l'émergence en Chine d'enclaves urbaines réservées aux plus riches car telle est la règle dans une économie de marché. Reproduits dans le *Quotidien chinois de la jeunesse*, ces propos déclenchent un débat national sur les conséquences de l'urbanisation. Une majorité de voix s'élève contre la hausse des prix immobiliers et la ségrégation résidentielle croissante ; depuis Shenzhen, dans le Sud du pays, un activiste lance même un appel au boycott de l'achat des biens immobiliers neufs. Quelques semaines plus tard, un sondage réalisé par le *Nanfang zhoumo* classe Ren Zhiqiang parmi les personnalités les plus détestées par l'opinion publique chinoise. Entre temps, Ren Zhiqiang s'était justifié en expliquant que le gouvernement pourrait taxer les immenses profits engendrés par la construction de quartiers de luxe afin de construire des logements sociaux pour les plus démunis.
- 15 Les administrations comme la presse communiquent désormais largement sur l'ensemble des problèmes sociaux qui accompagnent la croissance rapide : dégradation de l'environnement, menaces pour la santé publique, croissance des inégalités <sup>9</sup>, mais aussi accidents de travail ou encore augmentation des mouvements protestataires.

## L'engagement de l'État

- 16 Un dernier facteur explique la montée d'un débat sur la responsabilité sociale des entreprises, c'est l'engagement de l'État. L'équipe au pouvoir depuis 2002-2003 s'est fixé pour objectif la construction d'une « société harmonieuse ». Dès sa prise de fonction, Wen Jiabao a manifesté son souci d'une plus grande justice sociale en rendant des visites très médiatisées aux fractions de la société les plus démunies : paysans de zones rurales marginalisées ou mineurs très exposés aux risques d'accidents du travail. Même si le terme de responsabilité sociale des entreprises n'est pas formellement utilisé, la question est l'un des thèmes de discussion du 11<sup>e</sup> programme d'action quinquennal en octobre 2005, lequel envisage un développement durable à la fois en termes environnementaux et en termes sociaux.
- 17 Ainsi les plus hauts dirigeants s'expriment-ils désormais sur les questions sociales qui intéressent l'entreprise. Alors que chaque semaine apporte son lot d'accidents parfois mortels, Wen Jiabao affirme la nécessité d'assurer de meilleures conditions de sécurité aux mineurs. Au printemps 2006, dans son rapport annuel devant l'Assemblée nationale populaire, le Premier ministre évoque le sujet et soutient que le gouvernement prend les mesures adéquates ; il attribue les accidents à la croissance vive qui entraîne une forte demande de charbon. Dans un autre contexte, au printemps 2006, le ministre de la Santé reconnaît que « le nombre de personnes accidentées au travail, le nombre de maladies du travail et le nombre de décès au travail placent la Chine au premier rang mondial <sup>10</sup> ». Si la presse et un certain nombre de documents officiels tirent la sonnette d'alarme et œuvrent en faveur d'une prise de conscience, c'est donc en réponse directe à des décisions prises au sommet de l'appareil politique chinois.

- 18 Le pouvoir politique s'engage directement dans la promotion des principes de la responsabilité sociale. En février 2006, se tient à Pékin un forum intitulé « Forum international sur la responsabilité sociale des entreprises : la Chine » ; au premier rang des participants figurent des représentants de l'État dont le ministre de la Santé et un vice-ministre du Commerce (à côté du secrétaire général de l'OCDE). Les débats réunissent des représentants du gouvernement et d'entreprises chinoises et internationales qui manifestent à cette occasion leur détermination à reconnaître leur responsabilité dans la protection de l'environnement et les conditions des travailleurs en Chine. Un organe de presse intitule le compte rendu de ces échanges : « la responsabilité [sociale] mondiale permet de réaliser l'harmonie<sup>11</sup> ». Le concept de responsabilité sociale des entreprises, forgé dans les économies anglo-saxonnes, est clairement associé à la construction d'une société harmonieuse, objectif fixé par le pouvoir communiste chinois.
- 19 Le message est directement relayé auprès des dirigeants d'entreprises. Ainsi, à l'automne 2004, l'un des vice-présidents de la Fédération de l'industrie et du commerce, le principal syndicat patronal, M. Bao Yujun, appelle les chefs d'entreprises à s'engager volontairement dans des activités caritatives, à financer des organisations qui construisent des routes, des écoles ou des hôpitaux. Selon M. Bao, les entreprises doivent contribuer de trois manières distinctes au bien-être de la communauté nationale : en créant de nouveaux emplois qui contribuent à enrayer le chômage, en payant des impôts qui enrichissent les gouvernements locaux, et enfin en développant des activités caritatives<sup>12</sup>.
- 20 À la même époque, dans un entretien à un hebdomadaire de la presse économique, et à l'occasion de l'organisation à Pékin d'un forum intitulé « entreprises citoyennes et activités caritatives », M. Fang Baojun, président de l'Association chinoise de bienfaisance (Zhonghua cishan zonghui), déclare qu'une entreprise qui réussit doit avoir une « conscience citoyenne ». Son action ne doit pas être guidée uniquement par le souci de l'efficacité économique, mais elle doit aussi prendre en compte la façon dont elle s'insère dans son environnement et dans la société tout entière. « Son influence doit être positive » déclare-t-il<sup>13</sup>. Selon lui, être une « entreprise citoyenne », c'est s'engager dans des œuvres de bienfaisance.
- 21 En octobre 2004, le grand hebdomadaire de Canton, le *Nanfang zhoumo*, publie un éditorial en forme d'apostrophe aux dirigeants d'entreprises intitulé : « Entreprises, votre nom de famille, c'est "Citoyen"<sup>14</sup> ». Les entreprises chinoises auraient un nouveau rôle à jouer : « Les entreprises ne sont pas seulement engagées dans la production, la consommation, les échanges, ce ne sont pas seulement des entités économiques, ce sont aussi des citoyens, insérés dans une société humaine et qui doivent assumer leurs responsabilités<sup>15</sup>. »
- 22 Sous l'effet de l'insertion massive et rapide de la Chine dans l'économie mondiale, et de la montée des problèmes sociaux, le pouvoir politique est désormais conscient que la poursuite de la croissance (et son maintien au pouvoir) dépend de sa capacité à gérer les questions sociales – et aussi environnementales. Les autorités ont réalisé le prix payé pour la croissance économique rapide des vingt-cinq dernières années et savent que ce modèle n'est pas durable à moyen ou long terme. L'une des solutions préconisées passe par les encouragements prodigués aux entreprises, et en particulier aux entreprises privées, à être davantage socialement responsables (*shehui zeren*) ou citoyennes (*gongmin*).

## Les pratiques caritatives des entreprises

- 23 S'il est difficile d'évaluer la portée des encouragements prodigués aux entreprises d'être plus soucieuses des conditions de travail de leurs salariés et des dégâts qu'elles causent à l'environnement, plusieurs enquêtes en revanche mesurent -l'importance de leur engagement dans des activités caritatives (*cishan huodong*), considérées ici comme un indicateur de la redéfinition en cours des rapports entre les entreprises et la société dans son ensemble.
- 24 Cela fait maintenant une dizaine d'années que les autorités chinoises promeuvent la charité comme source alternative aux fonds publics pour financer des programmes sociaux. Des institutions anciennes, comme la Croix-Rouge chinoise, ont été réactivées ; cette dernière, forte pourtant d'un siècle d'histoire, n'est devenue vraiment significative qu'au cours de la dernière décennie <sup>16</sup>. De nouvelles organisations ont été mises sur pied. Ce sont par exemple les « Chantiers de l'espoir » (*Xiwang gongcheng*), sous l'égide de la Ligue de la jeunesse. Initié en 1989, ce projet visait à remédier au déficit de fonds publics consacrés à l'éducation dans les régions pauvres, en particulier au Centre et à l'Ouest du pays. Trois types d'actions ont été engagées : la construction d'écoles, la distribution de bourses d'étude et la formation d'enseignants. En 2003, le programme aurait déjà bénéficié à plus de 2,5 millions de jeunes ruraux <sup>17</sup> ; plus de 260 millions de dollars auraient été rassemblés, auprès de financeurs chinois et internationaux, et une grande partie de ces fonds sont venus d'entreprises. L'État s'efforce donc de mobiliser d'autres acteurs, dont les entreprises, pour pallier son retrait du financement direct du système éducatif (ou du système de santé)<sup>18</sup>.

### Qui sont les entrepreneurs philanthropes ?

- 25 Au printemps dernier, la société indépendante Hurun publie une liste des cent premiers philanthropes chinois <sup>19</sup>. La liste ne compte que des personnes privées (les dons d'entreprises sont inclus à condition que les personnes privées contrôlent plus de 50 % du capital de l'entreprise) ; les dons comptabilisés ont été effectués entre 2003 et 2005 et atteignent près de 700 millions de dollars américains. Le plus généreux donateur est un millionnaire de Shenzhen, M. Yu Pengnian, qui a fait des dons d'un montant total 250 millions de dollars ; la somme a été versée à la fondation qui porte son nom et qui finance des opérations de la cataracte pour les plus démunis dans les régions pauvres. Le second plus généreux donateur est M= Yang Lan qui a versé 68 millions de dollars pour financer des programmes d'éducation. Les dons sont effectués en grande majorité pour financer des programmes d'éducation (soixante des cent personnes citées), viennent ensuite la production de biens collectifs (vingt-neuf) et les services de santé (vingt-sept).
- 26 Les chiffres, aussi incertains soient-ils, révèlent sans surprise les conditions dans lesquelles les fortunes se sont faites en Chine au cours des vingt dernières années. Trente des cent premiers entrepreneurs donateurs sont basés dans la riche province du Zhejiang (au sud de Shanghai), treize dans celle du Guangdong. À elles seules, les provinces côtières méridionales (Shanghai, Jiangsu, Zhejiang, Fujian et Guangdong) fournissent cinquante-six des cent noms cités. Près de la moitié d'entre eux (quarante-sept sur cent) ont pour activité principale la construction ou la promotion immobilière,



secteur d'activité dans lequel les fortunes ont été particulièrement rapides. À la recherche des motivations à l'engagement dans des œuvres, un article de presse estime que la raison principale tient à ce que ces donateurs appartiennent tous à une même génération<sup>20</sup>. Ce sont les premiers individus à pouvoir posséder une fortune privée ; tous ont traversé des moments difficiles au cours de leur vie : certains ont connu la pauvreté, d'autres ont été persécutés à cause de leur « mauvaise origine sociale », d'autres encore ont été victimes de la politique d'envoi à la campagne de jeunes urbains pendant la Révolution culturelle. C'est parce qu'ils ont personnellement rencontré des épreuves qu'ils sont prêts à donner. De fait, la famille de Yu Pengnian a été victime des persécutions engagées dans les années 1950 contre ceux qui avaient des parents résidents à l'étranger.

- 27 Certains de ces fonds sont versés par l'entreprise à une fondation qui lui est associée (c'est l'option choisie par Yu Pengnian). Dans d'autres cas, c'est la Fédération chinoise de bienfaisance qui en est récipiendaire. Dans le cadre d'accords entre l'entreprise et la Fédération, celle-ci dépense le don à destination de telle ou telle action, transmet annuellement un rapport à l'entreprise, et, le cas échéant, organise des rencontres entre donateurs et bénéficiaires.

## Philanthropie et image de marque des entreprises

- 28 Les activités philanthropiques participent désormais de la construction par les entreprises de leur image de marque. C'est le cas par exemple de la société Wanda basée à Dalian dans la province du Liaoning. Ses activités sont toutes liées à l'immobilier : immobilier résidentiel et de bureau, gestion d'hôtels et de complexes cinématographiques. Présente au début des années 1990 dans les seules provinces du Nord-Est du pays, la société est engagée aujourd'hui aussi bien à Pékin, qu'à Kunming (Yunnan) ou Chengdu (Sichuan). L'entreprise est connue nationalement pour avoir été, pendant un temps, le principal sponsor d'une des meilleures équipes de football du pays, alors baptisée « Wanda Dalian ». Au cours des dix dernières années, l'entreprise aurait fait don de plus de 800 millions de yuans à des organismes de charité.
- 29 Le site Internet de l'entreprise comporte dès la page d'accueil un renvoi à ses « activités caritatives » (*gongyi shiye*)<sup>21</sup>. Sur cette dernière, un texte justifie en ces termes les pratiques caritatives de Wanda : « Les entreprises chinoises ne doivent pas attendre d'être riches pour se lancer dans des activités caritatives, dès leur phase de développement, elles doivent reconnaître leur responsabilité sociale et pratiquer la charité d'entreprise. Le groupe Wanda, depuis plus de dix ans, poursuit l'objectif de « créer ensemble de la richesse, réaliser une société de charité » ». Suit une liste de dons : 500 millions de yuans investis dans la construction de l'université de Dalian, l'aménagement de la place du peuple de la ville en espace vert, le financement de plus d'une dizaine d'écoles dans le cadre des « Chantiers de l'espoir », la construction d'équipements sportifs municipaux (un gymnase, une piscine), d'une école, 1 million de yuans donnés à la municipalité de Dalian pour lutter contre l'épidémie de SRAS<sup>22</sup>. À chaque fois, figure la photo du bâtiment ou du site construits par Wanda, ou des récipiendaires du don. C'est par exemple le responsable de l'entreprise qui est photographié devant une école avec trois enfants dont la scolarité est financée par Wanda. Il ne fait pas de doute que ces dons, et la publicité qui leur est donnée,

contribuent à créer une image positive de l'entreprise et ce dans un secteur, l'immobilier, à l'origine de fortunes parfois controversées.

### Les limites de la charité

- 30 Si certains entrepreneurs fortunés participent à des opérations caritatives et si la parution régulière de chiffres associant tel individu ou telle entreprise jouent vraisemblablement comme des incitations au développement de ces pratiques, la réalité reste globalement modeste. À l'automne 2005, Xu Yongguang, vice-président de la Fédération chinoise de bienfaisance, regrette qu'à la fin de l'année 2004, -l'ensemble des fonds recueillis pour des activités caritatives ne corresponde qu'à 0,05 % du produit national brut, contre 2,17 % aux États-Unis. Seul 1 % des 10 millions d'entreprises officiellement enregistrées en Chine aurait effectué un don à un organisme caritatif <sup>23</sup>.
- 31 Lorsque l'on s'intéresse non plus aux individus philanthropes, mais aux entreprises effectuant des dons en leur nom propre, les avancées restent tout aussi modestes. Dans une liste des principales entreprises donatrices, les cinq premières sont toutes des entreprises chinoises de l'étranger (quatre sur cinq implantées à Hong Kong) : la Li Kashing Foundation (Hong Kong), la Shaw Foundation (Hong Kong), le Sinar Mas Group (Indonésie), la Tin Ka Ping Foundation (Hong Kong) et la Henry Fok Foundation (Hong Kong) <sup>24</sup>. Viennent ensuite trois entreprises chinoises d'État : la China Petroleum, la China's Ocean Shipping Corporation et Sinopec. D'après un autre palmarès, les dix premières entreprises engagées dans des actions caritatives sont pour sept d'entre elles étrangères - Hewlett Packard, Shell, Nokia, Bayer, General Electric, RGM International (Singapour) et Basf -, et pour trois d'entre elles des entreprises chinoises d'État : Baosteel (sidérurgie), Cosco (transport maritime) et Pingan (assurances) <sup>25</sup>. La première entreprise privée, Wanda, qui vient d'être évoquée, n'apparaît qu'au seizième rang.
- 32 Si la charité est pratiquée par quelques-uns, elle est encore loin d'être une pratique commune. En termes de financement, les premières entreprises philanthropes sont des entreprises multinationales étrangères et quelques grands groupes publics. Cela ne tient pas au hasard car les unes comme les autres se doivent de suivre les injonctions émises par le gouvernement central, sous peine de voir leurs intérêts économiques lésés alors qu'elles sont présentes dans des secteurs souvent oligopolistiques, voire monopolistiques. Le comportement des grandes entreprises publiques est marqué par leur nature : le gouvernement décide, l'entreprise exécute. Pour les entreprises chinoises, ces pratiques de charité sont une façon d'acheter à bon compte une réputation, sans pour autant réformer leurs pratiques économiques ou sociales. Pour les petites et moyennes entreprises privées, le rapport de force s'établit avec les gouvernements locaux ; dans le cadre des rapports négociés que les entreprises entretiennent avec les administrations (en matière de fiscalité ou d'application des décisions de justice), la philanthropie, au même titre que la corruption des cadres, constitue une carte à jouer pour obtenir des concessions.
- 33 Un article de presse reconnaît ouvertement qu'« il n'est pas rare que les entreprises, sur le sujet de leur citoyenneté, s'en tiennent, une fois qu'elles ont gagné de l'argent, à consacrer une partie de ces capitaux dans des opérations de "charité" », mais, ajoute-t-il, « les entreprises chinoises sont encore loin de satisfaire la première exigence qu'on est en droit d'attendre d'elles : être bien gérées et avoir des valeurs morales » <sup>26</sup>. L'auteur

de ces lignes appelle les entreprises à commencer par respecter la loi, qu'il s'agisse des droits des travailleurs ou de la fiscalité.

- 34 Certes, il est remarquable qu'un hebdomadaire économique publié à Canton ait récemment consacré sa Une au don fait par Warren Buffet à la fondation Bill and Melinda Gates. C'est le signe de l'importance accordée à ce geste par des autorités chinoises soucieuses de promouvoir ce type de conduite<sup>27</sup>. Mais les pratiques en cours en Chine restent bien différentes. Outre la taille des financements en jeu, la fondation Bill Gates lance des programmes à long terme, qui sont soumis à évaluation régulière. En Chine, la charité se limite pour l'essentiel à aider les personnes en difficulté. Selon Rupert Hoogewerf, observateur des comportements des élites économiques chinoises, la priorité des entreprises chinoises devrait être de croître afin de payer plus d'impôts et de créer des emplois ; le don de Warren Buffet « ne saurait être considéré comme un modèle pour les entrepreneurs chinois<sup>28</sup> ». Si la Chine a atteint un niveau de développement qui l'oblige à prendre en compte des impératifs sociaux et de respect de l'environnement, position défendue par les représentants de l'État, la meilleure façon pour les entreprises chinoises de contribuer à l'intérêt général pourrait bien être de commencer par respecter le droit et la réglementation existante.

## Des freins structurels

- 35 Plusieurs types d'acteurs sont susceptibles d'exercer des pressions afin d'encourager les entreprises à prendre davantage en compte des impératifs sociaux et environnementaux : les salariés sur leur lieu de travail, les médias, les associations de consommateurs ou les organisations non gouvernementales, l'État lui-même. En Chine, où la construction d'une économie de marché reste inachevée, où toute organisation reste soumise au contrôle du Parti et où l'information circule mal, le rôle de l'administration est d'autant plus important. Mais, de fait, tant la société civile que l'État sont structurellement faibles et disposent de peu de moyens pour faire pression sur les entreprises.

## La faiblesse de la société civile

- 36 La société civile chinoise reste embryonnaire tant que le Parti communiste refuse d'accepter l'existence d'organisations sociales hors de son contrôle, même si elles ne semblent pas présenter clairement un danger politique<sup>29</sup>. En matière syndicale, il n'y a pas de pluralisme, et la Fédération des syndicats, seule organisation autorisée à représenter les intérêts des salariés, demeure sous le contrôle du Parti. La création d'un branche locale est le résultat de l'action concertée de la Fédération et de la direction de l'entreprise ; c'est une décision prise par des cadres et dans laquelle les salariés ne sont pas impliqués. Ne disposant d'aucune autonomie vis-à-vis de la direction des entreprises qui lui verse 2 % du total de la masse salariale, le syndicat se contente de distribuer un certain nombre de biens et de services aux salariés.
- 37 Les médias, tous sous contrôle du bureau de la Propagande du Parti, ne sont pas en mesure de jouer un rôle de contre-pouvoir, même si certains d'entre eux sont plus audacieux que d'autres et tentent de repousser les limites de ce qui est autorisé. En conséquence, la population reste mal informée. En novembre 2005, lors de la pollution industrielle de la rivière Songhua dans la province du Jilin à la suite d'une explosion sur

le site d'une entreprise chimique, les autorités et les médias ont mis plusieurs jours à révéler l'ampleur du drame. À Harbin, le 21 novembre, plus de 3 millions de personnes sont privées d'eau courante parce qu'officiellement l'administration municipale vérifie la qualité du réseau. Devant la montée des rumeurs les plus alarmistes, les autorités reconnaissent deux jours plus tard la réalité de la pollution. Et il n'est pas certain que l'évolution en cours mène à plus de transparence. Fin juin 2006, un projet de loi relatif aux conditions de diffusion de l'information dans le cas de situations d'urgence (désastres naturels, accidents, crise de santé publique, protestations sociales) a été déposé auprès de l'Assemblée ; il autoriserait les gouvernements locaux à poursuivre les médias en cas de diffusion -d'informations « sans l'accord des autorités » ou « de la mauvaise manière ».

- 38 Il ne faut pas non plus surestimer le rôle des organisations non gouvernementales (ONG) qui sont de fait semi-gouvernementales<sup>30</sup>. Certes la vie associative se -développe - une loi sur les associations a été promulguée en 1998 -, mais, de façon générale, toute organisation non officielle doit être parrainée par une organisation officielle qui est son « unité d'enregistrement ». Sans véritable autonomie, les associations n'ont pas les moyens de faire pression sur les entreprises. Des activistes qui mobilisent les paysans contre des cas de pollution industrielle chronique sont d'ailleurs régulièrement arrêtés.

### La faiblesse de l'État

- 39 Là où, dans les économies capitalistes occidentales, les organisations non gouvernementales ont joué un rôle majeur dans la promotion d'une plus grande responsabilité sociale des entreprises, l'État pourrait pallier en Chine la faiblesse de la société civile. Pourtant, il peine lui aussi à inciter les entreprises à modifier leurs pratiques.
- 40 Le cadre réglementaire est d'abord insuffisant. On vient d'évoquer les réticences de l'État à favoriser l'émergence d'une véritable société civile. Ainsi, lorsqu'il promeut la philanthropie pour pallier ses propres carences, il ne s'en donne pas les moyens. Les entreprises se plaignent de la faiblesse des incitations fiscales. Et, si une loi a bien été bien promulguée pour favoriser les activités caritatives, il manque toujours une législation relative aux organisations de bienfaisance. En matière de phil-anthropie, la plupart des entreprises sont contraintes d'agir à la limite de la légalité. Parce qu'il n'est pas possible de créer en Chine des fondations privées indépendantes, le choix privilégié reste celui d'agir depuis Hong Kong. Plusieurs entrepreneurs chinois ont ainsi choisi de créer des fondations de droit hongkongais<sup>31</sup>. C'est le cas de M. Wu Zheng et de son épouse Yang Lang. « Nous aurions préféré installer notre fondation à Pékin », confie Wu Zheng. « Il y a trois ans, Yang Lang, lors de la Conférence politique consultative, a proposé un texte sur les activités de charité. Cette proposition a été à nouveau formulée cette année. Nous avons aussi participé à un débat sur CCTV [la chaîne de télévision publique] avec un représentant du ministère des Affaires civiles. Mais nous avons finalement choisi Hong Kong, parce que c'est aussi une partie de la Chine, et parce que la loi y est parfaite<sup>32</sup>. » Les autorités sont conscientes de ces problèmes et s'efforceront sans doute d'y répondre. Lors de la dernière session des deux assemblées, au printemps 2006, la possibilité d'une « loi d'encouragement aux activités caritatives » qui élèverait le niveau des exemptions fiscales a été discutée.

- 41 L'État est aussi faible par manque de moyens. En matière de santé au travail, l'un des principaux freins à l'amélioration de la situation est la faiblesse numérique des professionnels<sup>33</sup>. Quand la législation existe, elle n'est bien souvent pas appliquée en raison de l'absence d'un système judiciaire indépendant et efficace. Il y a une législation sur le travail, elle est même conforme aux standards définis par l'Organisation internationale du travail. La durée maximale autorisée du travail est de 40 heures par semaine et, au-delà, le paiement d'heures supplémentaires est obligatoire. Des salaires minimums sont définis localement. Les travailleurs ont droit à un jour de congé hebdomadaire. Mais ces droits sont largement bafoués, notamment par les petites et moyennes entreprises. Et il n'existe pas de mécanisme efficace de correction des violations.
- 42 Les autorités locales sont souvent complices de ces dernières. Elles le sont activement lorsque les représentants locaux de l'État sont à la fois juges et parties. En matière de sécurité du travail dans les mines, les autorités centrales ont ainsi pris conscience qu'un obstacle majeur à l'exercice par les administrations locales de leur pouvoir de contrôle et de sanction tenait à ce que nombre de cadres étaient financièrement engagés dans l'exploitation des mines privées. En août 2005, le Conseil des affaires de l'État a donc exigé que les milliers de cadres locaux concernés se retirent du capital des entreprises.
- 43 Sans même être personnellement intéressés aux résultats des entreprises situées dans leur circonscription, les fonctionnaires sont souvent passivement complices parce que leur carrière dépend de leur capacité à favoriser le développement économique local. Alors que les provinces et les municipalités se livrent une concurrence sans merci pour attirer les investisseurs, les responsables locaux sont incités à favoriser à tout prix les intérêts des entrepreneurs et à négliger ceux des travailleurs ou de l'environnement. Les autorités, là aussi conscientes du problème, déclarent depuis plusieurs mois que la capacité des autorités locales à protéger l'environnement et à maintenir la paix sociale entrera désormais en ligne de compte dans l'évaluation des performances des cadres.
- 44 Le traitement de la pneumoconiose, première maladie professionnelle par le nombre de personnes concernées – 440 000 officiellement, et le chiffre réel pourrait être dix fois supérieur – illustre l'ensemble de ces insuffisances. Selon le China Labour Bulletin, organisation non gouvernementale basée à Hong Kong<sup>34</sup>, l'ampleur du phénomène tient à la fois à l'incapacité de la Fédération chinoise des syndicats à défendre les intérêts des travailleurs, à l'inefficacité de la justice dont les jugements ne sont pas appliqués, et plus largement à la collusion entre entreprises et autorités locales.
- 45 Les entreprises sont au cœur des défis auxquels la Chine est aujourd'hui confrontée. C'est à elles qu'il revient de créer les emplois pour les millions de nouveaux entrants qui arrivent chaque année sur le marché du travail. C'est à elles qu'il revient de créer les richesses qui permettront, via l'impôt, de financer la modernisation de l'État. Mais leur développement est aussi à l'origine de quelques-uns des maux qui affectent le pays : les mauvaises conditions de travail des salariés, la pollution de l'air et de l'eau ou encore la croissance des inégalités de revenu. Parce que le concept d'État de droit n'est pas fermement établi, et malgré l'existence d'un appareil législatif et réglementaire, l'État chinois ne dispose pas à ce jour des capacités nécessaires pour réguler l'action des entreprises. Si une législation encadrant les pratiques des entreprises existe, elle n'est, de fait, pas respectée.

- 46 En outre, les réformes se sont accompagnées du retrait partiel de l'État de quelques-unes de ses missions essentielles (la santé, l'éducation); il en appelle à un comportement charitable de la part de ceux qui ont réussi. Deng Xiaoping a laissé un petit nombre d'individus s'enrichir ; Hu Jintao et Wen Jiabao souhaitent aujourd'hui que les plus fortunés se portent au secours des plus démunis. À l'heure du recul de l'État, la philanthropie serait le complément indispensable du marché.
- 47 L'incapacité des autorités chinoises à se transformer en un véritable État régulateur, s'assurant d'un fonctionnement juste du marché, protégeant équitablement les intérêts des puissants et des plus faibles, permet de douter de la modification à court terme des pratiques des entreprises dans le sens d'une plus grande responsabilité sociale. Soucieuses à raison de construire une société plus harmonieuse, les autorités chinoises invitent les entreprises à se conformer aux principes de la responsabilité sociale tels que définis dans les économies occidentales. Ce faisant, elles donnent l'impression au reste du monde d'être en parfaite synchronie avec les évolutions du capitalisme globalisé. Un principe forgé dans des États de droit, et où les sociétés civiles sont fortes, se diffuse dans une Chine au régime toujours communiste. Il ne faut pas s'y tromper, ce discours, dont l'efficacité reste à mesurer, vise à dissimuler et à pallier les faiblesses de la régulation étatique.
- 48 Reste à souligner que la promotion de l'action « citoyenne » des entreprises constitue aussi une réponse aux inégalités de plus en plus criantes et au déficit moral que connaît le pays. L'enjeu est aussi de justifier et de légitimer la recherche du profit, alors que le régime est pris dans ses propres contradictions, promouvant une société de consommation tout en refusant l'individualisme jugé « bourgeois ». Une nouvelle conception de l'ordre social juste est à inventer. De ce point de vue, les efforts déployés par le Parti communiste ne tiennent pas seulement à l'importation d'un principe occidental – référence explicite –, mais rappellent par exemple, la stratégie du parti nationaliste à Taiwan. Dans les décennies 1960 et 1970, le Guomindang exhorte les plus grandes entreprises à être « responsables » vis-à-vis de la société ; s'il permet à quelques-uns de s'enrichir, il exige en retour qu'ils contribuent à la préservation de l'ordre social<sup>35</sup>. Aujourd'hui en Chine, la mobilisation de cette rhétorique aux accents paternalistes et nationalistes s'accompagne d'un regain d'intérêt au sommet de l'appareil politique pour le confucianisme. Mais ce modèle est-il encore viable dans une économie internationalisée et une société diversifiée où l'État est *de facto* en concurrence avec d'autres acteurs pour définir l'intérêt national ?

---

## NOTES

1. Voir Gilles Guiheux, « La Chine, de 2001 à 2003 : la fin d'un cycle ? », in F. Godement et R. Serra (dir.), *Asie orientale*, 2003, Paris, La Documentation française, 2003, p. 51-74.
2. Voir Anita Chan, « Condition ouvrière : les signes d'une évolution », *Perspectives chinoises*, n° 86, novembre-décembre 2004, p. 25-34.
3. Voir <http://www.nikeresponsibility.com>, site consulté le 12 octobre 2006.

4. *Zhongguo xinwen zhoukan*, 6 mars 2006, supplément intitulé « Quianqiu zeren gongchuang hexie » [la responsabilité mondiale permet de réaliser l'harmonie].
5. *Ibid.*
6. L'administration d'État de la protection de l'environnement (Guojia huanjing baohu zongju) a rang ministériel depuis 1998.
7. *La protection de l'environnement en Chine (1996-2005)*, Bureau d'information du Conseil des affaires d'État, juin 2006.
8. Non pas tant dans la presse que sur les *chatrooms*, moins contrôlées.
9. Voir Gilles Guiheux, « Les nouvelles classes sociales chinoises ou comment penser les inégalités ? », in F. Godement (dir.), *Asie orientale*, 2006, Paris, La Documentation française, 2006.
10. *Zhongguo xinwen zhoukan*, 6 mars 2006.
11. *Ibid.*
12. *Nanfang zhoumo*, 21 octobre 2004, p. 14.
13. *Ershiyi shiji jingji baodao* [21<sup>st</sup> Century Economic Herald], 22 novembre 2004, p. 1 et 2.
14. « Qiye, nin de xingshi shi gongmin », *Nanfang zhoumo*, 21 octobre 2004, p. 9.
15. *Ibid.*
16. Ji Yue, « Cishan de chuntian daole ma ? » [Le printemps de la philanthropie est-il arrivé ?], *Dongfang zhoukan*, 13 avril 2006, p. 30.
17. *Renmin ribao* [Quotidien du peuple], 11 décembre 2003.
18. De nombreuses institutions étrangères financent des programmes d'aide aux plus démunis, dont l'Union européenne (programme ECHO).
19. Voir <http://www.hurun.net/listcn33.aspx>.
20. Zhang Yue, « Shei shi zhongguo kanaiji ? » [Qui est le Carnegie chinois ?], *Dongfang zhoukan*, n° 15, 13 avril 2006, p. 34-38.
21. Source : <http://www.wanda.com.cn>, consulté le 27 juin 2006.
22. L'épidémie de pneumonie atypique (Syndrome respiratoire aigu sévère ou SRAS) a affecté la Chine entre février et juin 2003.
23. Xinhua (agence Chine nouvelle), 21 novembre 2005.
24. « The 2006 China Corporate Givers List », disponible sur <http://www.hurun.net>.
25. *Zhongguo xinwen zhoukan*, 6 mars 2006.
26. *Nanfang zhoumo*, 21 octobre 2004, p. 9.
27. Li Lei, « Tading de cishan » [La charité à son sommet], *Ershiyi shiji jingji baodao*, 30 juin 2006, p. 1-2.
28. *Ibid.*
29. Voir Michel Bonnin, « Les métamorphoses du totalitarisme », *Le Débat*, 117, novembre-décembre 2001, p. 114-135.
30. Voir Tony Saich, « Negotiating the State : the Development of Social Organizations in China », *China Quarterly*, 161, mars 2000, p. 124-141.
31. Ji Yue, « Cishan de chuntian daole ma ? » [Le printemps de la charité est-il arrivé ?], *Dongfang zhoukan*, n° 15, 13 avril 2006, p. 28-42.
32. *Ibid.*, p. 33.
33. *Gongren ribao*, 16 juillet 2006.
34. « Deadly Dust. The Silicosis Epidemic among Guangdong Jewellery Workers and the Defects of China's Occupational illnesses Prevention and Compensation System », *China Labour Bulletin*, décembre 2005, disponible sur <http://www.clb.org.hk>.
35. Voir Gilles Guiheux, *Les grands entrepreneurs privés à Taiwan. La main visible de la prospérité*, Paris, CNRS Éditions, 2002, chapitre 6.

---

## INDEX

**Index géographique** : Chine

**Keywords** : China, private enterprise, social responsibility, charity organizations

**Mots-clés** : entreprise, responsabilité sociale, fondations caritatives

## AUTEUR

### GILLES GUIHEUX

Professeur à l'université Paris 7-Denis Diderot, Gilles Guiheux est chercheur au laboratoire SEDET (sociétés en développement dans l'espace et dans le temps), après avoir dirigé le Centre d'études français sur la Chine contemporaine de Hong Kong. Après une thèse d'histoire sociale consacrée au grand patronat privé de Taiwan (*Les grands entrepreneurs privés à Taiwan, la main visible de la prospérité*, Paris, CNRS Éditions, 2002), il a consacré ses travaux aux conditions de l'émergence du secteur privé en Chine continentale (voir par exemple : « Le renouveau du capitalisme familial. Défense et illustration par un entrepreneur du Zhejiang », *Perspectives Chinoises*, n° 87, janvier-février 2005, p. 22-32). L'accent est désormais mis sur la construction institutionnelle d'une économie de marché en Chine.  
gilles.guiheux@paris7.jussieu.fr